

BNP PARIBAS FORTIS FUNDING (LU) COUPON NOTE BEST GLOBAL BRANDS 2022

FLASH
INVEST
Mai 2014

Document promotionnel



**BNP PARIBAS
FORTIS**

La banque et l'assurance d'un monde qui change

Obligation structurée



8 ans



Droit au remboursement à 100% du capital investi (hors frais) à l'échéance



8 coupons annuels potentiels variables



Profil conservateur à neutre



Coupons soumis au précompte mobilier

La **BNP PARIBAS FORTIS FUNDING (LU) COUPON NOTE BEST GLOBAL BRANDS 2022** (en abrégé **BP2F COUPON NOTE BEST GLOBAL BRANDS 2022**) est un titre d'emprunt émis par BNP Paribas Fortis Funding (LU) et garanti par BNP Paribas Fortis SA. En y souscrivant, vous prêtez de l'argent à l'émetteur qui s'engage à vous rembourser le capital investi (hors frais), à l'échéance. En cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant, vous risquez cependant de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de ne pas retrouver le montant investi, à l'échéance.

La **BP2F COUPON NOTE BEST GLOBAL BRANDS 2022** est destinée aux investisseurs à même d'évaluer, au regard de leurs connaissances, expérience et situation financières, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument complexe, notamment via une familiarisation avec les actions du panier et les taux d'intérêt.

Principales caractéristiques

- ✓ Maturité de 8 ans.
- ✓ Droit au remboursement à 100% du capital investi (hors frais) à l'échéance, sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant.
- ✓ Droit à 8 coupons annuels variables, dont le montant sera déterminé par l'évolution d'un panier constitué, à parts égales, de 20 actions d'entreprises internationales possédant une marque forte.
- ✓ L'évolution du panier correspondra à la moyenne des performances des 20 actions, déterminées comme suit:
 - si l'action est restée stable ou a progressé par rapport à son niveau initial, fixé à l'émission, elle se verra automatiquement créditée d'une hausse de 8,5%, quelle que soit son évolution réelle;
 - si l'action a reculé, son recul sera pris en compte jusqu'à un maximum de -25%.

L'évolution du panier sera donc limitée à 8,5% dans le meilleur des cas (c.-à-d. si aucune action n'a enregistré une évolution négative). Cette même limite est applicable au coupon potentiel.

La méthode de calcul du coupon est détaillée en page 3.



Comment souscrire?

Le présent document est rédigé dans le cadre d'une offre publique en Belgique. Les restrictions de vente sont reprises dans le Prospectus.

La période de souscription court du 2 mai à 9 h au 30 mai 2014 à 16 h.

Une clôture anticipée est toutefois possible dans certaines circonstances telles que décrites dans le Prospectus (voir partie B des Final Terms).

Pour en savoir plus ou pour souscrire:



dans toute **agence BNP Paribas Fortis**



sur simple appel au **n° 02 433 41 31**



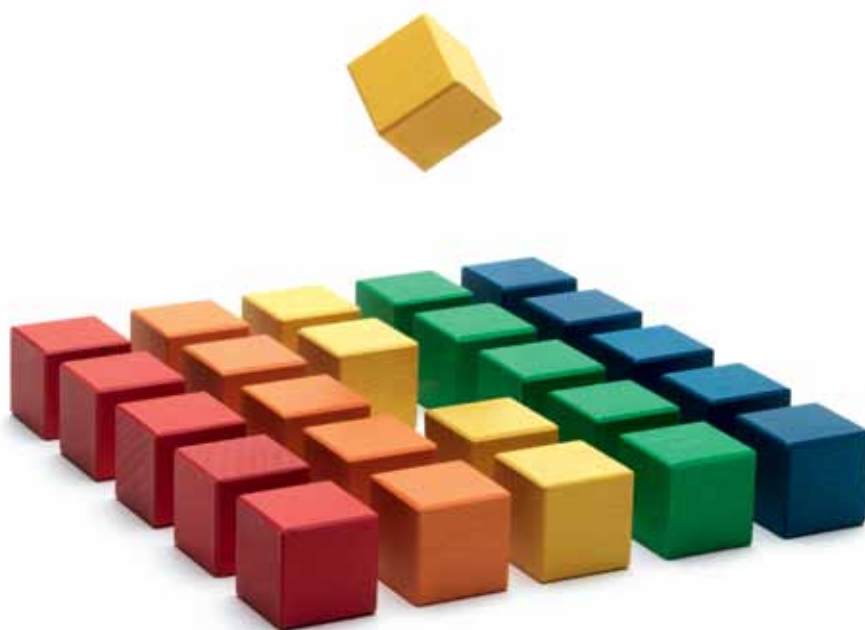
via **PC banking** sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions

La puissance des marques fortes

Les entreprises qui possèdent une marque forte bénéficient d'atouts qui leur permettent de protéger leurs marges bénéficiaires et soutiennent leurs cours boursiers, même en temps de crise.

- ➔ **Clientèle nombreuse et fidèle:** généralement associée à une garantie de qualité, une marque forte parvient à conquérir et à fidéliser un grand nombre de clients, et particulièrement quand les temps sont difficiles.
- ➔ **Innovations facilitées:** une marque forte facilite l'extension de l'entreprise à de nouveaux produits/services, clients ou marchés.
- ➔ **Implantation mondiale:** précédées par la réputation de leur marque, ces entreprises se sont implantées très tôt dans les économies en croissance et sont aujourd'hui bien positionnées pour profiter de l'essor d'une classe moyenne particulièrement friande des marques occidentales.
- ➔ **Pouvoir sur les prix:** Les entreprises à marque forte disposent d'un solide pouvoir de négociation quand il s'agit de fixer les prix de leurs produits ou services. Elles sont donc moins sensibles à la guerre des prix, dans un contexte de forte concurrence.

Grâce à la BP2F COUPON NOTE BEST GLOBAL BRANDS 2022, vous associez le montant de vos coupons annuels aux performances boursières de **20 entreprises se caractérisant par une marque forte**. Sans investir directement en actions et en sachant qu'une éventuelle évolution adverse de ces actions n'impactera pas votre capital, à l'échéance. En contrepartie de la protection du capital (hors frais) à l'échéance, le montant des coupons potentiels est plafonné.



8 coupons potentiels variables

La **BP2F COUPON NOTE BEST GLOBAL BRANDS 2022** permet à l'investisseur prudent d'associer le rendement potentiel de son placement aux performances boursières de 20 sociétés internationales possédant une marque forte. Et ce, sans avoir à investir en actions et donc sans exposer son capital au risque élevé d'un investissement dans cette classe d'actifs.

La BP2F COUPON NOTE BEST GLOBAL BRANDS 2022 donne droit à 8 coupons annuels variables. Le montant de chaque coupon sera déterminé par l'évolution du panier d'actions, elle-même comprise entre un minimum de -25% et un maximum de 8,5%.

	Date d'observation des performances des actions	Date de distribution potentielle
1	1 ^{er} juin 2015	15 juin 2015
2	27 mai 2016	13 juin 2016
3	30 mai 2017	13 juin 2017
4	30 mai 2018	13 juin 2018
5	29 mai 2019	13 juin 2019
6	29 mai 2020	15 juin 2020
7	28 mai 2021	14 juin 2021
8	27 mai 2022	13 juin 2022



Calcul des coupons

Le montant de chaque coupon sera déterminé par la performance d'un panier constitué de 20 actions de sociétés internationales possédant une marque forte.

À la date d'observation, l'**évolution de chaque action** du panier sera calculée par rapport à son niveau de départ, fixé une fois pour toutes à l'émission.

- Si l'action est restée stable ou a progressé, on lui attribue **d'office une hausse de 8,5%**.
- Si l'action a reculé, sa baisse effective n'est prise en considération **que jusqu'à -25%**.

L'**évolution du panier** sera égale à la moyenne des 20 performances ainsi calculées et déterminera le taux brut du coupon distribué.

Performance réelle d'une action	Performance retenue pour cette action
-50%	-25%
-18%	-18%
-3%	-3%
0%	8,5%
4%	8,5%
20%	8,5%

Illustration du mécanisme

Donnés à titre illustratif, les trois scénarios suivants sont purement théoriques et ne préjugent pas de la performance future du panier d'actions.

Ces scénarios constituent des **illustrations simplifiées** du mécanisme de calcul du coupon:

- ils sont basés sur un panier de 4 actions (au lieu de 20 actions), dont la valeur initiale est arbitrairement fixée à 100;
- ils supposent 8 coupons annuels identiques, hypothèse dont la réalisation est extrêmement improbable.

Scénario défavorable

	Niveau de départ	Cours à la date d'observation	Performance réelle	Performance retenue
Action 1	100	102	2%	8,5%
Action 2	100	100	0%	8,5%
Action 3	100	90	-10%	-10%
Action 4	100	65	-35%	-25%
Somme des performances				-18%
Coupon brut distribué				0%
Dans l'hypothèse de 8 coupons identiques, le rendement actuariel à l'échéance serait de -0,25%.				

Scénario neutre

	Niveau de départ	Cours à la date d'observation	Performance réelle	Performance retenue
Action 1	100	100	0%	8,5%
Action 2	100	106	6%	8,5%
Action 3	100	99	-1%	-1%
Action 4	100	96	-4%	-4%
Somme des performances				12%
Coupon brut distribué				12/4 = 3%
Dans l'hypothèse de 8 coupons identiques, le rendement actuariel à l'échéance serait de 2,72% (avant déduction du précompte mobilier de 25%).				

Scénario favorable

	Niveau de départ	Cours à la date d'observation	Performance réelle	Performance retenue
Action 1	100	130	30%	8,5%
Action 2	100	107,5	7,5%	8,5%
Action 3	100	103,5	3,5%	8,5%
Action 4	100	98,5	-1,5%	-1,5%
Somme des performances				24%
Coupon brut distribué				24/4 = 6%
Dans l'hypothèse de 8 coupons identiques, le rendement actuariel à l'échéance serait de 5,68% (avant déduction du précompte mobilier de 25%).				



Sélection des actions du panier

100 entreprises

L'**univers d'investissement** est constitué des entreprises reprises dans le classement "Best Global Brands 2013", établi par le cabinet américain Interbrand. Réévalué chaque année, ce classement répertorie les **100 marques les plus puissantes de la planète**.

50 actions

Le premier filtre de la sélection consiste à ne retenir que les **50 entreprises cotées qui obtiennent le meilleur classement**.

35 actions

Pour être prises en considération, les actions doivent être suivies par les analystes de la Banque privée de BNP Paribas Fortis et bénéficier d'une **recommandation "Acheter" ou "Conserver"**.

20 actions

Le dernier filtre de la sélection vise à ne retenir que les 20 actions présentant les **rendements du dividende les plus élevés** (mesurés par la somme des rendements du dividende enregistrés en 2012 et en 2013).

Interbrand figure parmi les leaders mondiaux du conseil sur les marques. Vous trouverez plus d'infos sur la composition du classement et sur sa méthodologie sur le site www.interbrand.com/fr

Bien qu'un des critères de sélection des actions composant le panier porte sur les dividendes qu'elles distribuent, il convient de noter que l'investisseur ne bénéficie pas de ces dividendes.

Panier des 20 actions

Entreprise	Marque	Classement "Best Global Brands 2013"	Pays	Secteur
Accenture plc	Accenture	41	Irlande	Société de conseil
Bayerische Motoren Werke AG	BMW	12	Allemagne	Automobile
Canon Inc.	Canon	35	Japon	Électronique
Cisco Systems Inc.	Cisco	13	États-Unis	Technologie
Coca Cola Co	Coca-Cola	3	États-Unis	Boissons
Ford Motor Company	Ford	42	États-Unis	Automobile
General Electric Co	GE	6	États-Unis	Industrie
HSBC Holdings plc	HSBC	32	Royaume-Uni	Services financiers
Inditex SA	Zara	36	Espagne	Confection
Kellogg Compagny	Kellogg's	30	États-Unis	Consommation
Kering SA	Gucci	38	France	Luxe
Koninklijke Philips NV	Philips	40	Pays-Bas	Électronique
L'Oréal SA	L'Oréal	39	France	Cosmétique
LVMH Moët Hennessy SA	Louis Vuitton	17	France	Luxe
McDonald's Corporation	McDonald's	7	États-Unis	Restauration
Microsoft Corporation	Microsoft	5	États-Unis	Technologie
Nestlé SA	Nescafé	37	Suisse	Boissons
PepsiCo Inc.	Pepsi	22	États-Unis	Boissons
Procter & Gamble Co	Gillette	16	États-Unis	Consommation
Siemens AG	Siemens	45	Allemagne	Industrie

Vous trouverez dans les Final Terms plus d'informations sur les actions du panier (entre autres leurs codes ISIN et les places de cotation).





Principaux risques

- ✓ **Risque de crédit:** en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant, l'investisseur supporte le risque de ne pas retrouver son capital investi (hors frais), à l'échéance.
- ✓ **Risque de contre-performance:** la performance de chaque action du panier est plafonnée à 8,5%, même en cas de forte hausse des marchés d'actions. Par contre, en cas de recul, la performance négative est prise en compte jusqu'à -25%. Par ailleurs, le niveau initial de chaque action n'est pas réajusté chaque année, ce qui peut jouer tant en faveur qu'en défaveur de l'investisseur. En cas d'évolution adverse des actions constituant le panier, l'investisseur risque de ne percevoir aucun coupon.
- ✓ **Risque lié au panier d'actions:** un événement affectant une action du panier, avec un possible effet de dilution ou de concentration sur la valeur de cette action (comme une division de l'action ou le paiement d'un dividende extraordinaire), peut entraîner un ajustement des conditions de l'obligation structurée. En outre, si une action du panier était affectée par un événement exceptionnel (fusion, manque de liquidité, insolvabilité, changement ou une suspension de la cotation, etc...), l'émetteur peut décider, à sa discrétion, soit d'ajuster les conditions de l'obligation structurée afin de tenir compte de cet événement, soit de remplacer l'action par une autre et d'ajuster les conditions en conséquence, soit de procéder à un remboursement anticipé de toutes les obligations à un montant au moins égal à la valeur nominale des obligations structurées. Plus de détails sur ces événements et leurs conséquences pour l'investisseur en pages 574 et suivantes du Prospectus de base.
- ✓ **Risque de liquidité:** cette obligation structurée n'est pas cotée sur un marché réglementé. BNP Paribas Fortis en assurera la liquidité en se portant acquéreur ou le cas échéant vendeur, sauf circonstances exceptionnelles. L'investisseur qui voudrait revendre ses titres avant l'échéance ou acheter ces titres une fois la période de souscription terminée devra les vendre/acheter au prix déterminé par BNP Paribas Fortis en fonction des paramètres de marché du moment (voir ci-dessous) qui pourraient amener à un prix inférieur à la valeur nominale par coupure (1.000 EUR). Ce prix sera fixé avec une fourchette achat/vente de maximum 1% dans des conditions normales de marché (hors frais de courtage et taxe sur opérations de bourse; voir rubriques "Frais" et "Fiscalité", en page 6).
- ✓ **Risque de fluctuation du prix du titre (risque de marché):** le droit au remboursement à 100% de la valeur nominale ne vaut qu'à l'échéance. Dans l'intervalle, le prix de cette obligation structurée fluctuera, à la hausse comme à la baisse, en fonction de paramètres tels que la santé financière de l'émetteur, l'évolution des actions du panier et celle des taux d'intérêt.



Pour quel investisseur?

En tant qu'investisseur, vous ne devez envisager un investissement dans ce type d'instrument financier que s'il est approprié au regard de vos situation, connaissances et expérience financières ainsi que de vos objectifs d'investissement.

Sur la base des critères établis par BNP Paribas Fortis, cette obligation structurée est prioritairement destinée, dans certaines limites, aux investisseurs présentant un **profil conservateur à neutre**. Elle peut également convenir, dans des limites encore plus strictes, à des investisseurs présentant un autre profil.

Vous trouverez plus d'informations sur les différents profils de risque sur le site www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > Profil d'investisseur.

Tout investisseur est invité à faire vérifier par BNP Paribas Fortis si un tel investissement peut lui être recommandé personnellement.

Avant de prendre une décision d'investissement de sa propre initiative, il est recommandé à tout investisseur de prendre connaissance du contenu du Prospectus et plus particulièrement de la section "Facteurs de risque" ainsi que de notre "Brochure d'information - Instruments financiers". Ces documents sont disponibles dans toute agence BNP Paribas Fortis et sur le site www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > MiFID > Plus d'infos sur MiFID.



Prospectus

Le **Prospectus** est constitué

- du **Prospectus de base** du programme "Note, Warrant and Certificate" daté du 3 juin 2013, rédigé en anglais et approuvé par l'Autorité des marchés financiers (AMF), à Paris,
- de ses **suppléments**, respectivement datés du 24 juillet 2013, 12 août 2013, 12 septembre 2013, 6 novembre 2013, 12 novembre 2013, 22 novembre 2013, 6 décembre 2013, 20 décembre 2013, 10 janvier 2014, 21 février 2014, 8 avril 2014 et 11 avril 2014,
- du **résumé spécifique à l'émission**, rédigé en français, et
- des **Final Terms** datées du 30 avril 2014.

Ces documents ainsi qu'un résumé en français du Prospectus de base sont disponibles gratuitement sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions



Principales caractéristiques de cette émission



Description

Émetteur: BNP Paribas Fortis Funding (en abrégé "BP2F"), filiale luxembourgeoise de BNP Paribas Fortis SA.
Garant: BNP Paribas Fortis SA. La garantie ne s'applique qu'en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur.
Rating du garant: A2 (*stable outlook*) chez Moody's, A+ (*negative outlook*) chez Standard & Poor's et A+ (*stable outlook*) chez Fitch. Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation.

Titres

- Valeur nominale par coupure: 1.000 EUR.
- Montant de l'émission: minimum 1 million EUR et maximum 50 millions EUR.
- Code ISIN: XS1055935388 - Série N036.
- Titres au porteur non subordonnés, représentés par un titre collectif et régis par le droit anglais.
- Cette obligation structurée ne sera pas cotée sur un marché réglementé (voir "Risques de liquidité" en page 5).



Risque

Les principaux risques que présente cette obligation structurée sont décrits en page 5.



Durée

Date d'émission et de paiement: 13 juin 2014.

Prix d'émission: 102% de la valeur nominale. Le prix d'émission inclut une commission de placement de 2% et une commission annuelle de 1% maximum pour la distribution de l'obligation structurée (voir rubrique "Frais" ci-dessous).

Date d'échéance: 13 juin 2022, soit une durée de 8 ans.

Prix de remboursement: droit au remboursement à 100% du capital investi (hors frais) à l'échéance, sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant.



Rendement

- **Sous-jacent:** panier de 20 actions d'entreprises possédant une marque forte (voir liste et explications de la sélection en page 4).
- **Droit à 8 coupons annuels variables**, dont le montant sera déterminé par l'évolution du panier (voir explications du mode de calcul en page 3).
- Dates de distribution des coupons: voir tableau en page 2.
- Valeur initiale des actions: cours de clôture du 2 juin 2014.
- Dates d'observation intermédiaires et finale: voir tableau en page 2.



Frais

Frais

- **Service financier:** gratuit auprès de BNP Paribas Fortis en Belgique.
- **Conservation en compte-titres:** gratuite en Compte-titres BNP Paribas Fortis.
- **Frais de courtage:** pour une information détaillée sur les frais relatifs à la vente et au rachat des titres après la période de souscription, veuillez vous référer à la brochure "Tarification des principales opérations sur titres" disponible gratuitement en agence ou sur www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > Infos utiles > Frais et taxes.

Commissions supportées par l'investisseur particulier et comprises dans le prix d'émission de 102%

- Commission de placement unique de 2%. À la date d'émission, l'émetteur rétrocédera cette commission à BNP Paribas Fortis en sa qualité de distributeur.
- Commission annuelle pour la distribution et la promotion de l'obligation structurée et à titre d'apporteur d'affaire de 1% maximum de la valeur nominale des titres, perçue par le distributeur.

L'investisseur potentiel est invité à consulter le Prospectus pour plus d'informations sur ces commissions.



Fiscalité

Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique

Selon la législation actuellement en vigueur, les revenus de titres de créances encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 25%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés.

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.

Taxe sur opérations de bourse (TOB)

- Pas de TOB sur le marché primaire (c'est-à-dire lors de la période de souscription).
- TOB de 0,09% à la vente et à l'achat sur le marché secondaire (maximum 650 EUR par opération).



Documentation

La documentation relative à cette obligation structurée est décrite en page 5.

L'investisseur qui aura déposé ses titres en Compte-titres BNP Paribas Fortis pourra en suivre l'évolution de la valeur au jour le jour via PC banking. BNP Paribas Fortis communiquera aux investisseurs toute modification importante au sujet du profil de risque et/ou de la valeur de la BP2F COUPON NOTE BEST GLOBAL BRANDS 2022 sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions

Ce document est une communication à caractère promotionnel, produite et distribuée par BNP Paribas Fortis SA. Il ne constitue ni du conseil en investissements ni de la recherche en investissements. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements.